

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Septième District.

Formant le coin des rues De Armas et Hillary dans l'îlot borné par les rues Clinton et Macarty.

N. T. P. Henry vs Plymouth Rock Baptist Church.

COUPE CIVILE DE DISTRICT POUR LA PARCELLE D'ORLÉANS, No 92,509.—En vertu d'un writ de fieri facias. Fait et ordonné par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre, avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues De Armas, Olin et, Hillary et Macarty, désigné comme lots No 92,509 et 92,510, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Hillary sur une largeur de six toises de profondeur. Le lot No dix formant l'enseigne de la rue De Armas et Hillary, assés par le Plymouth Rock Baptist Church, d'après un acte pardevant Frederick Isbell, notaire, le 15 mars 1904, enregistré en le livre des transferts 156, folio 784.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

L. W. Baxton, avocat pour le demandeur.

20 nov-26-46 2 9 10 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re State Realty Co. Limited, demandeur en writ de possession.

COUPE CIVILE DE DISTRICT POUR LA PARCELLE D'ORLÉANS, No 92,472.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le State Realty Company Limited et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

10 Certain lots de terre dans le Troisième District, à savoir : Lot 1320, borné par les rues Ouzgré, Elm et, Force et Vesta. Lesdits lots ont été adjugés à l'Etat de la Louisiane pour les taxes en l'Etat, relatives de 1892, successés au nom de E. Lewis le 6 mars 1895 et ont été vendus par l'Etat, par son officier J. Joe Baxton et par son coadjuteur à la State Realty Company Limited.

20 Deux certains lots de terre dans le Troisième District, dans le No 1322, borné par les rues Marcel, Mathilda, Odalis et Joseph. Lesdits lots ont été adjugés à l'Etat de la Louisiane pour les taxes en l'Etat, relatives de 1892, successés au nom de E. Lewis le 6 mars 1895 et ont été vendus par l'Etat, par son officier J. Joe Baxton et par son coadjuteur à la State Realty Company Limited.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. W. Wall, avocat pour le demandeur.

11 nov-11 10 25-46 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée, du Troisième District.

Formant les Nos Manispaux 227 et 229 rue London, entre Banks et Palmire.

Hibernia Homestead Association vs Miss Katie Hachett McGuire.

COUPE CIVILE DE DISTRICT POUR LA PARCELLE D'ORLÉANS, No 94,504.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le Hibernia Homestead Association et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Banks et Palmire, désigné comme lot No 94,504, mesurant dix toises de face à la rue London sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Sullivan & Landry, avocats pour le demandeur.

12 nov-11 10 25-46 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, du Troisième District.

Formant le coin des rues Pauline et St-Clément, à l'intersection de la rue Manispaux.

George E. McQuinn vs D. Corbin.

COUPE CIVILE DE DISTRICT POUR LA PARCELLE D'ORLÉANS, No 94,522.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le D. Corbin et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pauline et St-Clément, désigné comme lots No 94,522 et 94,523, mesurant chacun dix toises de face à la rue Manispaux sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Sullivan & Landry, avocats pour le demandeur.

12 nov-11 10 25-46 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, du Troisième District.

Formant le coin des rues Pauline et St-Clément, à l'intersection de la rue Manispaux.

George E. McQuinn vs D. Corbin.

COUPE CIVILE DE DISTRICT POUR LA PARCELLE D'ORLÉANS, No 94,522.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le D. Corbin et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pauline et St-Clément, désigné comme lots No 94,522 et 94,523, mesurant chacun dix toises de face à la rue Manispaux sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Sullivan & Landry, avocats pour le demandeur.

12 nov-11 10 25-46 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

O. E. Macarty Ferris vs Mrs. Corbin.

PREMIER COTE DE CITE DE LA N. Nouvelle-Orléans, No 46,100.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le O. E. Macarty Ferris et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pauline et St-Clément, désigné comme lot No 46,100, mesurant dix toises de face à la rue Manispaux sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Archer Claborn, avocat pour le demandeur.

11 nov-11 10 25-46 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

O. E. Macarty Ferris vs Mrs. Corbin.

PREMIER COTE DE CITE DE LA N. Nouvelle-Orléans, No 46,100.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le O. E. Macarty Ferris et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pauline et St-Clément, désigné comme lot No 46,100, mesurant dix toises de face à la rue Manispaux sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Archer Claborn, avocat pour le demandeur.

11 nov-11 10 25-46 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

O. E. Macarty Ferris vs Mrs. Corbin.

PREMIER COTE DE CITE DE LA N. Nouvelle-Orléans, No 46,100.—En vertu d'un writ de fieri facias, contre le O. E. Macarty Ferris et son serviteur, par l'Honorable Cour Civile de District pour le territoire d'Orléans, dans l'affaire et contre le défendeur, le procureur à vendre l'immobilier public, à la Bureau des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pauline et St-Clément, désigné comme lot No 46,100, mesurant dix toises de face à la rue Manispaux sur une profondeur de six toises.

Soit dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur devant en verser le montant au dépôt de la Cour de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Archer Claborn, avocat pour le demandeur.

11 nov-11 10 25-46 2 9 15

# Blowing Rock

## GREEN PARK HOTEL.

### Au sommet de la Montagne Blue Ridge

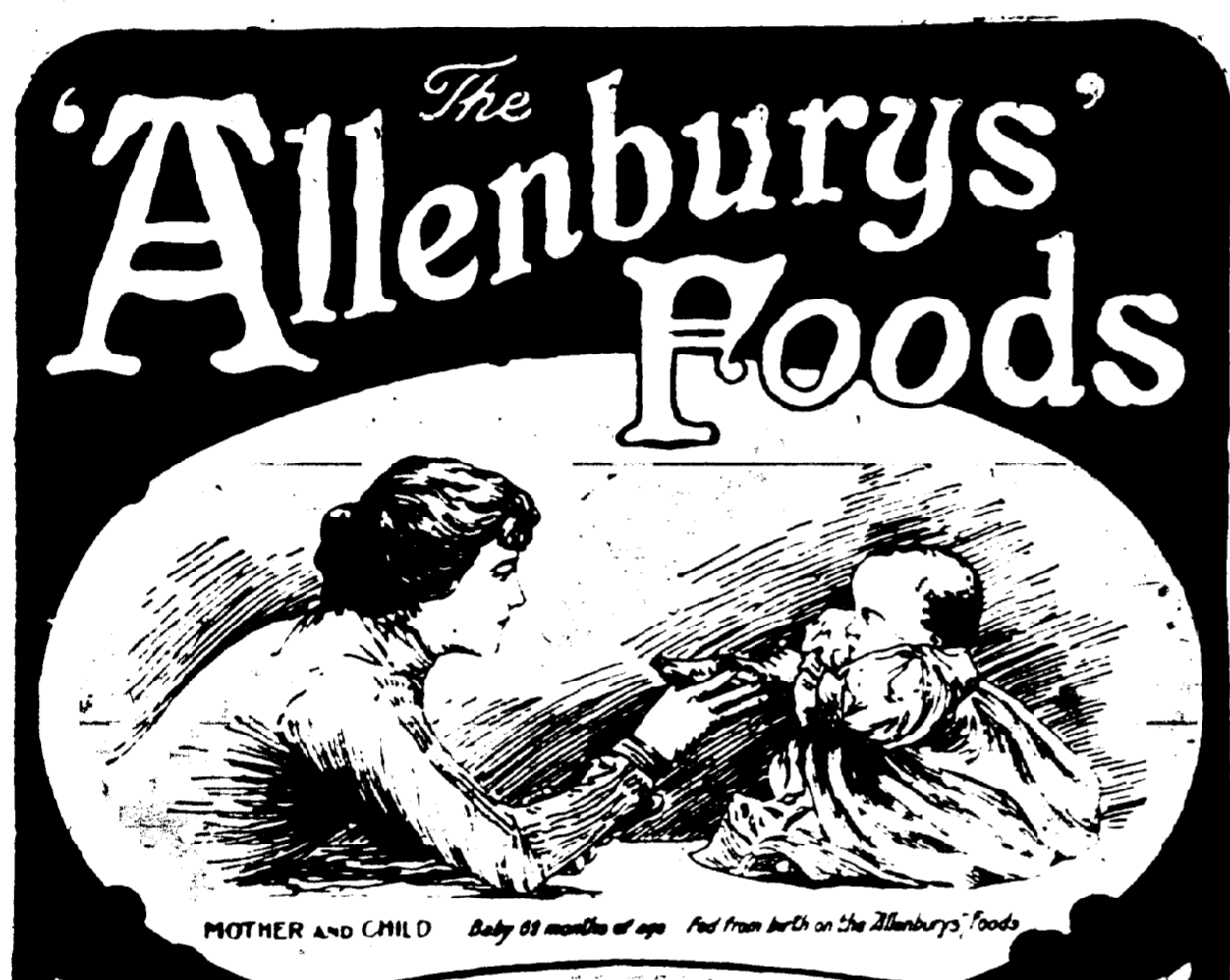
4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

## GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.



### Une Bonne Partage dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

### Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3.  
De la naissance à 3 mois De 3 à 6 mois De 6 mois à plus.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

## SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

# HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que

de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

# L'ABEILLE

DE LA

## Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARRAISANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats Unis, port compris :

\$3.00 -- Un An | \$1.50 -- 6 Mois | \$1.00 -- 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger :

\$4.05 -- Un An | \$2.05 -- 6 Mois | \$1.25 -- 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

\$12 -- Un An | \$6 -- 6 Mois | \$3 -- 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Étranger, port compris

\$15.15 -- Un An | \$7.55 -- 6 Mois | \$3.75 -- 3 Mois

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traités sur Express